

ADOPTION DU BUDGET 2022-2023 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SOREL-TRACY

(article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*)

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil d'administration adoptera le budget du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy pour l'année 2022-2023 à l'occasion d'une séance ordinaire du Conseil d'administration qui se tiendra le **mardi 21 juin 2022 à compter de 19 heures**, au centre administratif du Centre de services scolaire, situé au 41, avenue de l'Hôtel-Dieu à Sorel-Tracy.

Donné à Sorel-Tracy, ce 14^{ième} jour de juin 2022.

Laurence Cournoyer, avocate
Secrétaire générale